

Image not found or type unknown



Accident de service et visite chez le médecin

Par **jeanreims**, le **19/11/2015** à **11:00**

Bonjour, à la suite d'un accident de service et étant toujours en soins pour celui-ci, ma responsable administrative me demande de poser des heures de récupérations lorsque je me rends (pendant mes heures de travail) chez le médecin. Ces visites sont toujours du fait de cet accident de service. Je fais également du Kiné dois-je faire mes séances obligatoirement en dehors de mes heures de services ou mon kiné peut-il me donner des RDV pendant mon service?

Merci de vos réponses, cordialement.